

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Rénovation de la RD 465 - de Juin à Octobre 2019

Commune de Lorient

Juin 2019



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement routier, le département du Morbihan a décidé de rénover la RD 465 sur le territoire de la commune de Lorient, entre le P.R. 0+000 et le P.R. 4+354, section pour une partie à 2x2 voies ainsi qu'entre le P.R. 5+300 et le P.R. 5+950.

Ces travaux comprennent la réfection de la couche de roulement par un enrobé qui réduit le bruit routier, le remplacement des glissières métalliques par un dispositif en béton armé, la mise aux normes des glissières de sécurité et de la signalisation directionnelle, qui prendra en compte le bilinguisme.

Cet axe routier comptabilise plus de 50 000 véhicules/jour. Les travaux sont coordonnés en relation avec la ville de Lorient et la DIRO, avec des contraintes de circulation importantes mais indispensables pour une rapidité du chantier.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'Aménagement (ATD sud-ouest)

Montant de l'opération : 1 900 000 €

Organisation des travaux

Les travaux seront réalisés de la mi-juin à la mi-octobre 2019 en plusieurs phases et selon le planning prévisionnel suivant :

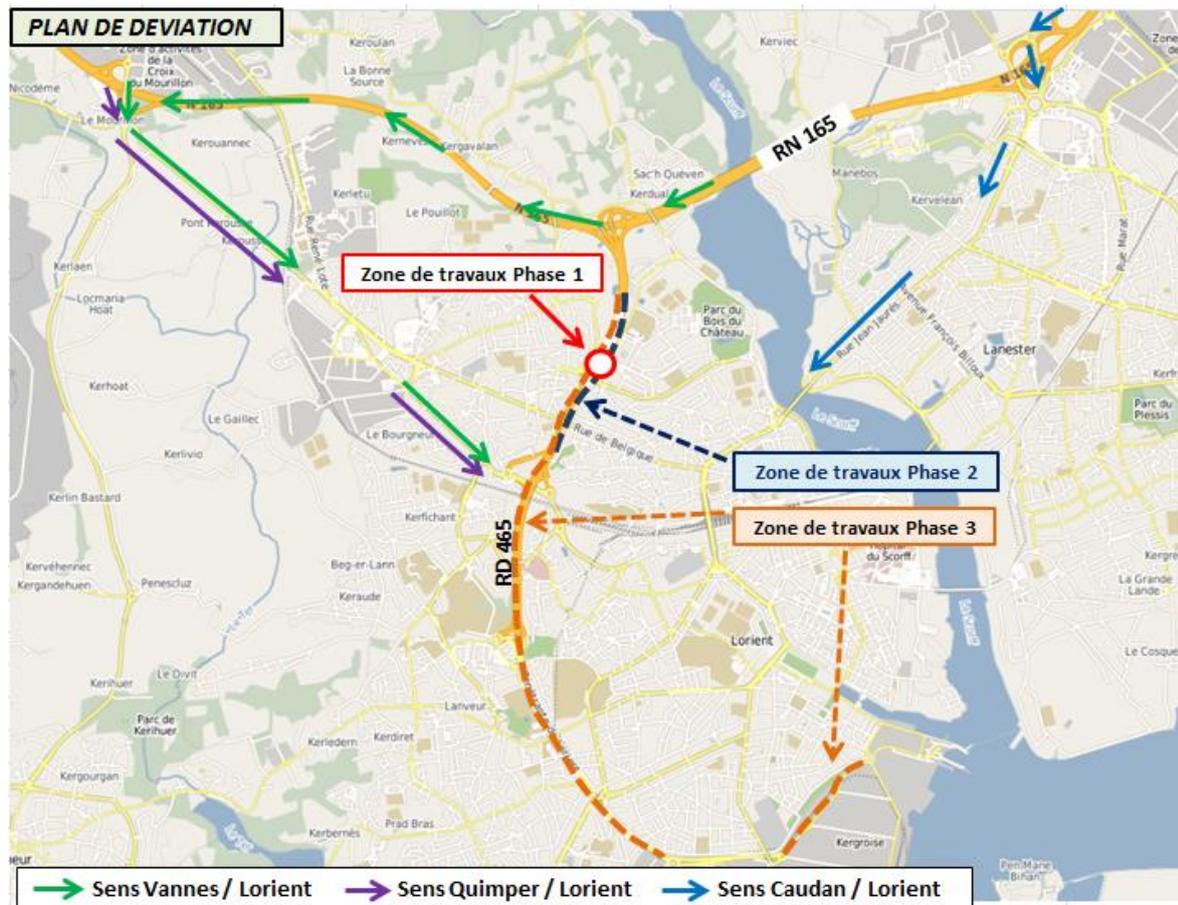
- **Phase 1 - seconde quinzaine de juin :**
 - Implantation en axe d'un massif béton pour un nouveau de mât de signalisation verticale
- **Phase 2 - du 1^{er} au 31 juillet :**
 - Pose de dispositifs séparatifs pour la sécurisation de la zone de travaux située en axe,
 - Imperméabilisation du terre-plein central (dépose des glissières, remblaiement, enrobé),
 - Réalisation des glissières béton,
 - Mise aux normes de glissières de sécurité métalliques situées en rives.
- **Phase 3 - de fin août à début octobre :**
 - Renouvellement de la couche de roulement de chaussée,
 - Mise aux normes des dispositifs de retenue,
 - Modification des ilots séparateurs de voies au giratoire de la base des sous-marins.
- **Phase 4 - début octobre :**
 - Remplacement de la signalisation verticale

Information et déviations durant les travaux

Une information aux usagers sera diffusée par les panneaux à messages variables situés sur la route nationale n°165, ainsi que par des informations sur remorques mobiles positionnées en amont du chantier.

Les travaux nécessiteront la mise en place de déviations, de neutralisation ou de dévoiement de voies de circulation, de nuit ou de jour et selon la planification des travaux :

- **Phase 1 :**
 - Neutralisation des voies rapides de la RD 465 de nuit.
- **Phase 2 :**
 - Fermeture de la circulation sur la RD 465 de nuit (courant la 1^{ere} semaine de juillet).
 - Dans le sens vers Lorient, la voie rapide (gauche) actuelle sera neutralisée pour la réalisation des travaux. La circulation se fera sur la bande d'arrêt d'urgence et la voie lente actuelle.
 - Dans les deux sens de circulation, la vitesse sera limitée à 50 km/h.
- **Phase 3 :**
 - Fermeture de la circulation sur la RD 465, de nuit pour la section entre le giratoire de la base des sous-marins et la RN 165 et uniquement de jour pour la section entre les giratoires des Asturies et de l'Ecosse.
- **Phase 4 :**
 - Neutralisation des voies rapides de la RD 465 de nuit.

Fermeture de la circulation sur la RD 465 dans le sens RN 165 vers Lorient :**Fermeture de la circulation sur la RD 465 dans le sens Lorient vers RN 165 :**

Pour la réalisation des travaux de la phase 3, il sera également nécessaire d'interdire la circulation sur la RD 465 dans le sens Lorient vers RN 165, des déviations seront définies par le gestionnaire des voies communales de la ville de Lorient.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr